



Ville de Melun
République Française

La ville de MELUN recrute un(e)
Agent chargé de la surveillance des voies publiques
Homme ou femme, contractuel ou titulaire
Sur le grade d'adjoint administratif

Placé(e) sous l'autorité du directeur de police municipale, et rattaché hiérarchiquement au responsable du stationnement, vous devrez faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement et participerez à des missions de prévention et de protection de la voie publique, aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics (marchés).

Vous aurez en charge :

De manière principale

- Surveillance du stationnement payant avec application des arrêtés de police du maire et verbalisation des infractions au code de la route
- Prévention aux abords des équipements et lieux publics
- Renseignement des usagers des voies publiques
- Collecte des horodateurs

Mais aussi,

- Mise en place des panneaux relatifs à la réservation de places de stationnement
- Remplacement sur les points écoles
- Surveillance du stationnement et sécurisation des piétons aux abords du marché Gaillardon
- Surveillance du stationnement à la grille d'honneur (ou autre)
- Surveillance ponctuelle de la voie publique lors de manifestations

De manière exceptionnelle, vous pouvez être amené à travailler le dimanche et jours fériés (si nécessaire) ou réquisition pour urgence (ex : inondations, ...)

Les connaissances requises pour ce poste sont les suivantes :

| SAVOIR ETRE | SAVOIR FAIRE - MOYENS DU POSTE |
|---|---|
| Informé(e) préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques | Connaissance parfaite du code de la route Rédaction des procès-verbaux, connaissances des dispositifs de forfait de post stationnement |
| Ethique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle | Connaissances des règles de sécurisation des voies publiques |

Les candidatures sont à adresser avant le 30 avril 2018 par mail recrutement@ville-melun.fr.